Zeitschrift: Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse
Herausgeber: Union syndicale suisse
Band: 13 (1921)
Heft: 9

Artikel: Vieilleries
Autor: [s.n.]
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-383380

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 16.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

monter. Avant tout, il s'agit d'occuper le plus grand nombre de chômeurs possible, et instituer même, pour y arriver, le système des équipes. Le placement des ouvriers doit fonctionner au mieux afin que les ouvriers de métier puissent être facilement trouvés. Non seulement les ouvriers doivent être bien payés et bien traités, mais il faudra veiller à leur laisser toute liberté de défendre leurs intérêts sans limiter ce droit. Que chacun veuille donc examiner avec soin ces questions. Car, il est certain que le chômage s'étendra encore l'hiver prochain. Si l'on n'entreprend pas de travaux en grand, des milliers d'ouvriers avec leurs familles seront dans la plus noire misère et de graves ébranlements ne pourront être empêchés. Les conférences de Neuchâtel et Baden approuvent les projets que nous venons d'analyser moyennant qu'on en envisage sérieusement toutes les contingences et à la condition que les réserves que nous venons de formuler soient prises en considération.

Vieilleries

Après que dans la presse syndicale toutes les faces des thèmes «Front unique», «Troisième Internationale», «Moscou ou Amsterdam», furent traitées, voilà que soudain, et d'une façon fort inattendue, la discussion vient d'aboutir dans le «*Gemeinde- und Staatsarbeiter*» (L'ouvrier des communes et d'Etat), au syndicalisme français! Deux jeunes académiciens, l'un président central et l'autre secrétaire central de la fédération, font les frais de la discussion. Voilà qui explique beaucoup de choses.

Quiconque a suivi l'histoire de la Fédération des ouvriers des communes et d'Etat, ne serait-ce que jusqu'au moment de sa réorganisation au congrès de Lucerne, sait qu'à partir de ce moment date son mouvement ascendant. Les statuts de Lucerne ont créé les bases solides qui ont permis à la fédération de se développer dans le cadre d'une organisation centralisée. Auparavant, les sections jouissaient d'une autonomie quasi illimitée. La conséquence en fut non seulement la stagnation, mais des querelles et disputes sans fin, des démissions de sections, une absence complète de solidarité en ce qui concerne le payement des cotisations, des caisses vides, enfin une incapacité d'action absolue. Il est incroyable que l'on puisse songer à revenir à cette époque navrante.

On comprend que des gens qui ne possèdent aucune connaissance historique ou personnelle du mouvement syndical, se laissent éblouir par le côté extérieur du syndicalisme français. Mais, un examen objectif fera reconnaître à tout homme réfléchi les avantages d'un fort centralisme tel que le pratiquent nos fédérations en s'inspirant de l'exemple anglais et allemand.

Il est certainement frappant de constater que ce soit précisément en France, pays gouverné absolument selon les règles centralistes, que ce système ne soit pas admis dans l'organisation syndicale. Peut-être est-ce là qu'il faut chercher la raison. Mais, l'ouvrier ne devrait pas oublier que le centralisme étatiste n'est pas une nécessité motivée par les circonstances, qu'elle peut même n'être pas opportune au point de vue bureaucratique. Tandis que, dans le mouvement syndical, le problème se pose autrement: Il s'agit de savoir qu'elle forme d'organisation pourra donner au mouvement son maximum de puissance.

Le syndicalisme français est édifié sur les bases suivantes: Des organisations professionnelles locales, appartenant d'une part à la Bourse du travail (cartels syndicaux), et d'autre part à la fédération centrale respective. Les syndicaux locaux, si petits soient-ils, sont entièrement autonomes envers leur centrale. Ils décident indépendamment sur les cotisations, sur les mouvements, même sur les grèves. La centrale est envers ces organisations locales dans une situation semblable à celle de notre Union syndicale à l'encontre des fédérations. Les fédérations ne reçoivent que des cotisations très modestes qui suffisent à peine pour couvrir les frais du secrétariat et du journal. Les moyens financiers disponibles pour les grèves sont dérisoires.

On ne trouve des institutions de secours, telles que caisses de maladie, caisses de chômage, entre autres, que dans des cas isolés, malgré que la pensée mutualiste soit fort bien développée parmi les ouvriers français. On a toujours craint l'influence des caisses de secours sur l'énergie combattive.

En réalité, le résultat de cette attitude est la stagnation devenue presque proverbiale et la faiblesse des syndicats français. C'est que tout n'est pas aussi rose que veulent le faire croire les admirateurs des méthodes françaises. Là-bas on ne considère pas la « grande masse », mais l'on préfère avoir dans les syndicats une élite qui forme les cadres au moment de la lutte et autour desquels chacun se range. On fait plutôt de la nécessité une vertu. On aimerait certainement avoir la « grande masse » dans les syndicats, mais celle-ci ne vient pas ou seulement occasionnellement dans les époques d'effervescence particulières. De ce fait bien rares sont certainement les ouvriers qui n'ont pas encore appartenu à un syndicat.

Un noyau ou une élite dans notre sens n'existe sans doute pas. Le syndicat est pour ainsi dire un pigeonnier: les uns viennent, les autres sortent, et très peu nombreux sont les inébranlables qui persévèrent pendant des années. Ce n'est pas étonnant. Personne ne veut se vouer à la propagande en faveur d'une cause sans en obtenir d'avantages tangibles.

Les méthodes françaises d'organisation ont peut-être un certain sens et auront quelque succès dans les sphères de la petite bourgeoisie, quand il ne s'agit que de professions locales ou de petits ateliers; mais dans l'ère de l'industrialisme et de l'économie mondiale, elles sont vouées à l'infécondité. Des idéalistes étrangers au monde pourront encore s'enthousiasmer pour des organisations de lutte sans le leste des caisses de secours, mais l'expérience faite en France depuis des dizaines d'années, l'expérience faite en Suisse et spécialement dans la Fédération des ouvriers des communes et de l'Etat, nous démontre que « l'esprit de lutte » ne peut être mis en bouteille, que des périodes de calme suivent les temps mouvementés; ce qui a été conquis dans les luttes, doit être maintenu et développé, que l'intérêt pour l'organisation s'atténue dans les époques sans luttes. Les assemblées sont peu fréquentées, les membres s'arrièrent et sont peu à peu perdus. Au-delà du mouvement momentané, c'est le moyen liant les membres à l'organisation qui fait défaut. C'est ainsi qu'il faut constamment maintenir en action, grâce à de nombreux moyens souvent disproportionnés avec le but afin de conserver au moins un petit nombre de membres.

Les suites de cette situation n'ont pas manqué à se faire sentir. En comparaison des conditions de travail dans les autres pays industriels, la classe ouvrière française est en retard. Il est vrai que l'on a mené de grandes luttes, mais dans beaucoup de cas ce qui a été obtenu n'a pas pu être maintenu, parce que le ciment nécessaire manquait dans les syndicats.

Le prophète de la nouvelle méthode libératrice écrit encore dans le même journal: « Ce n'est pas la grande masse, la quantité, qui a une valeur dans le syndicat, mais bien l'individu comme personnalité, c'est

la qualité qui est valable.» Considérons cette affirmation de plus près. En Allemagne, dans les pays scandinaves, en Angleterre, etc., c'est donc la grande masse qui est valable; en France, c'est l'individu qui se fait valoir. Nous estimons cette opinion quelque peu audacieuse. Mais où le combattant intelligent et persévérant, possédant des capacités d'organisation, a-t-il le plus de possibilité pour faire valoir ses connaissances? Est-ce dans une société locale stagnante, autonome, d'un nombre infime ou dans la grande section fédérative? Le syndicat local autonome, s'il ne s'agit pas justement d'un grand centre, n'aura que rarement l'occasion de faire usage de son autonomie. Ce n'est qu'un trésor surveillé par la méfiance. Les choses sont tout autres dans une grande section fédérative ayant une administration et un appareil d'organisation développé. Alors il s'agit de se mouvoir, de chercher sans cesse de nouvelles formes, pour ne pas tomber dans l'impasse du bureaucratisme. C'est alors que des problèmes toujours nouveaux se présentent aux comités, aux hommes de confiance et aux assemblées des groupes.

Nous ne voulons critiquer personne, mais il n'est certainement pas douteux que si l'on veut connaître le développement de la pensée syndicale dans ses formes les plus modernes il ne faut pas aller en France. Ce n'est un secret pour personne que les syndiqués les plus capables et les plus consciencieux de France, estiment que le malheur du mouvement français est de ne pas suivre la voie centraliste. Jamais il n'eût été possible que l'effectif total de tous les syndicats du pays diminue en peu de temps de 1½ à 2 millions à 800,000 membres, malgré les dissensions intérieures, s'ils avaient eu une édification centrale qui leur offrit le point d'appui nécessaire.

Il semble que la position des syndicats français, qui ne veulent rien savoir du parlementarisme, en impose de même. Cette attitude a des raisons particulières. Ensuite de longues années de division au sein du mouvement politique ouvrier de la France, les syndicats n'ont pas eu la possibilité de s'appuyer sur un parti politique, sans quoi la dispute des diverses directions eut immédiatement surgie. En outre, les éléments anarchistes possédaient autrefois une forte influence dans les syndicats, et ces éléments combattaient par principe toute activité parlementaire.

L'abstinence politique serait moins compréhensible dans une organisation qui doit mener ses luttes presque exclusivement sur le terrain politique, comme c'est le cas, par exemple, pour la Fédération des ouvriers des communes et de l'Etat.

Nous aimons à supposer qu'il ne s'agit que d'une discussion d'un caractère purement académique, ce qui n'est pas nuisible pour autant qu'on veut offrir aux membres l'occasion de connaître aussi ce qui se passe dans les syndicats au-delà des frontières. Nous croyons cependant avoir prouvé que le syndicalisme, qui n'est pas inconnu en Suisse, que la plupart des syndicats ont traversé dans ces diverses variations comme une maladie infantile, dont ils ont pu apprécier entièrement les désavantages et dont ils n'ont ressenti que très peu les avantages, ne peut être la forme d'organisation de l'avenir, qu'il est bien plus la forme d'organisation d'une époque et des circonstances qui sont loin derrière nous.

Si des tendances sérieuses devaient être faites pour introduire une nouvelle campagne en faveur du syndicalisme, l'autre extrême du front unifié, nous ferons appel à tous les anciens syndiqués, qui connaissent le syndicalisme par leurs propres expériences, pour qu'ils repoussent énergiquement cette vieillerie.

Polémique

La lutte contre les tarifs douaniers. Les nouveaux tarifs douaniers sont en vigueur depuis le 1er juillet 1921 et déjà ses conséquences néfastes se font sentir en une hausse des prix. L'appel à la lutte contre les droits de douanes, pour une initiative demandant la suppression des suppléments, a donc été fort bien accueilli dans les sphères des consommateurs. Les formulaires d'initiative ne sont pas encore en circulation, mais dès maintenant le *Journal des paysans* mobilise ses fidèles. Il menace les employés de saboter toute politique sociale, comme si, jusqu'à présent, ce n'avaient pas constamment été les représentants des paysans qui se sont opposés à chaque progrès.

Si le secrétariat des paysans reprend son vieux cliché des partis maintenant et détruisant l'Etat, cela ne fait plus aucune impression, car, chacun sait que le portemonnaie bien garni s'est toujours identifié avec l'Etat, cout en considérant l'expression des désirs légitimes des exploités comme une menace contre l'Etat!

Le professeur Moos écrit lui-même: «Chacun demande la protection pour soi-même, tous les autres doivent faire des sacrifices. Un tel phénomène est véritablement l'apogée des sentiments sociaux modernes tant vantés.»

Mais, Monsieur le professeur, comment un savant peut-il se souffleter ainsi lui-même? L'ouvrier, sur la demande duquel les frontières ont été fermées à la main-d'œuvre étrangère, maintient son haut salaire de guerre. De leur côté, les patrons maintiennent obstinément leurs hauts tarifs de guerre qui doivent les mener à la ruine. Seuls les paysans sont des idéalistes. Ils nous donnent le lait, le fromage et les œufs et se contentent d'un modeste supplément sur les tarifs douaniers.

Il est scandaleux de voir comment les paysans sont excités par ces professeurs. Donc, comme il est dit à la fin d'une proclamation: «Si vous désirez le bien du peuple suisse, la paix sociale, le développement calme de notre situation économique et le bonheur de la patrie», montrez la porte à ces faux prophètes et à ces excitateurs du peuple paysan.

L'U. S. S. C. et l'Union syndicale

Nous avons écrit entre autres ce qui suit en réponse aux propositions présentées par la commission de Trimbach au congrès syndical: «La collaboration des coopératives ne sera possible que dans peu de cas. L'Union syndicale a cherché depuis 1910 un rapprochement avec l'U. S. S. C., toujours elle s'est heurtée à la «neutralité» du mouvement coopératif.»

Ces passages de notre lettre déplaisent au *Coopérateur suisse*. Il laisse entendre un léger regret, comme si le comité de l'Union syndicale avait voulu, pour satisfaire les communistes, livrer les coopératives à leur couteau. En réalité, nous n'avons fait que constater que depuis des années nous avons fait les plus grands efforts de rapprochement sans aucun résultat appréciable. Il est possible que les sociétés coopératives affiliées ont un plus grand «mérite» à l'insuccès de l'accord que l'administration de l'U. S. S. C.; mais cette dernière aussi n'a jamais eu un grand enthousiasme pour un rapprochement plus intime avec l'Union syndicale. Autrefois l'Union syndicale a régulièrement invité la direction de l'U. S. S. C. à ses congrès, sans qu'une seule fois cette invitation ait été acceptée. Une suggestion